

Prévention spécialisée : le Conseil général innove à Châtenay et à Antony !

La prévention spécialisée est l'une des compétences du Conseil général.

Aujourd'hui 14 clubs de prévention oeuvrent dans 21 villes des Hauts-de-Seine en direction de la jeunesse en difficulté. 11.5 M€ sont consacrés à cette mission.

Mais le département soutient aussi les communes ayant choisi de privilégier un autre type d'actions que le cadre classique des clubs de prévention.

Ainsi, il soutient directement les dispositifs mis en place par les villes d'Antony et de Châtenay-Malabry, tout en leur imposant une évaluation annuelle pour contrôler que la mission de prévention est bien remplie par ces actions.

Lors de la Commission permanente du 10 juin 2013, pour les actions de prévention socio-éducative en faveur des jeunes âgés de 11 à 25 ans, les élus ont ainsi alloué au titre de l'année 2013

- une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de **329 410 €** à la Ville d'Antony, pour l'action de prévention socio-éducative dénommée "**Accompagnement Suivi Jeunes**" (**ASJ**)

- et **338 800 €** à l'association « **Insertion et Développement Social Urbain** » (**IDSU**) de la Ville de Châtenay-Malabry.

categories:

[Justice](#) ^[1]

[Hauts-de-Seine](#) ^[2]

[Tweet](#) ^[3]

Wednesday, 12 June 2013

Source URL (retrieved on 03/30/2020 - 14:40): <http://www.patrickdevedjian.fr/pr%C3%A9vention-sp%C3%A9cialis%C3%A9e-le-conseil-g%C3%A9n%C3%A9ral-innove-%C3%A0-ch%C3%A2tenay-et-%C3%A0-antony/421>

Links:

[1] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/justice>

[2] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>

[3] <http://twitter.com/share>